

AVIS PUBLIC

DEMANDE D'AUTORISATION D'UN USAGE

CONDITIONNEL

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée, secrétaire de l'arrondissement de Montréal-Nord, que le conseil d'arrondissement lors de sa séance du 8 septembre 2014 à 19 heures, à la salle du conseil située au 11155, avenue Hébert à Montréal-Nord, statuera sur la demande d'autorisation suivante pour l'exercice d'un usage conditionnel :

Demande d'autorisation d'un usage conditionnel présentée par L'Église évangélique Mont Hermon relativement à l'occupation d'un immeuble situé au 4820, rue d'Amiens à Montréal-Nord, par un « lieux de culte », le tout conformément aux dispositions du Règlement relatif aux usages conditionnels (RGCA13-10-0007).

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par les membres du conseil d'arrondissement relativement à cette demande d'usage conditionnel.

FAIT À MONTRÉAL,

Arrondissement de Montréal-Nord, ce 19 août 2014

Marie Marthe Papineau, avocate
Secrétaire d'arrondissement